

Arrêté du 19 décembre 2008 fixant les montants annuels de référence de l'indemnité de fonctions et d'objectifs attribuée à différents personnels relevant de l'administration pénitentiaire

Abus de faiblesse et Emprise mentale

Lois et décrets (LODA)

Modifie

Date	10/12/2018
------	------------

Juridiction / Nature	ARRETE
----------------------	--------

NOR / Numéro	JUSK0822686A
--------------	--------------

URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000019994726
----------------	---

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Chefs des établissements pénitentiaires à sujétions particulières. [...] pénitentiaires d'une capacité égale ou supérieure à 1 300 places 6 000 € Adjoint au chef des établissements pénitentiaires classés maisons centrales 5 000 € Adjoint au chef des établissements pénitentiaires à sujétions [...]

[...] Chefs des établissements pénitentiaires à sujétions particulières. [...] pénitentiaires d'une capacité égale ou supérieure à 1 300 places 6 000 € Adjoint au chef des établissements pénitentiaires classés maisons centrales 5 000 € Adjoint au chef des établissements pénitentiaires à sujétions [...]

[...] établissements pénitentiaires d'une capacité égale ou supérieure à 1 300 places 10 000 € Chefs des établissements pénitentiaires de type maisons centrales 8 000 € Chefs des établissements pénitentiaires à sujétions [...] pénitentiaires d'une capacité égale ou supérieure à 1 300 places 6 000 € Adjoint au chef des établissements pénitentiaires classés maisons centrales 5 000 € Adjoint au chef des établissements pénitentiaires à sujétions [...]

[...]publics et de la fonction publique et le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique, Vu le décret n°[...]

TEXTES VISÉS

La garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique et le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique, Vu le décret n° 2008-1418 du 19 décembre 2008 modifiant le décret n° 2007-1776 du 17 décembre 2007 portant création d'une indemnité de fonctions et d'objectifs attribuée à différents personnels relevant de l'administration pénitentiaire, Arrêtent :

RÉFÉRENCE

ARRETE JUSK0822686A du 10 décembre 2018, « Arrêté du 19 décembre 2008 fixant les montants annuels de référence de l'indemnité de fonctions et d'objectifs attribuée à différents personnels relevant de l'administration pénitentiaire ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000019994726> (consulté le 29 août 2026).